

Publication de l'index d'égalité Femmes-Hommes

Laboratoires Oméga Pharma France

Promulguée en septembre 2018, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » comporte un volet destiné à réduire les inégalités professionnelles entre les Femmes et les Hommes.

Le décret relatif aux modalités d'application et de calcul de l'Index de l'égalité Femmes-Hommes est paru au Journal Officiel le 9 janvier 2019.

Destiné aux sociétés de plus de 50 salariés, cet Index est conçu pour mesurer l'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'une même organisation.

Oméga Pharma France et l'égalité Femmes-Hommes :

Les Laboratoires Oméga Pharma France ont calculé leur index annuel, basé sur l'effectif de la société du 1er janvier au 31 décembre 2020, et sur 5 indicateurs chiffrés :

1. L'écart de rémunération Femmes-Hommes,
2. L'écart de répartition des augmentations individuelles,
3. L'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés),
4. Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
5. La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

76/100

C'est la valeur de l'index d'égalité Femmes-Hommes chez les Laboratoires Omega Pharma France pour l'année 2020